

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2007

AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN ORGANISME DE DROIT PUBLIC
AU TITRE DES CONGRES**

Nous disposons au Budget Primitif 2007 d'un crédit de 50 000 € destiné à l'attribution de subventions à des organismes de droit public.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, l'aide suivante :

**DELEGATION REGIONALE AUVERGNE DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS
ET LES PROFESSIONS :**

Une nouvelle édition du forum des études supérieures organisée par l'ONISEP Auvergne s'est tenue à Polydôme les 8 et 9 février 2007.

Cette manifestation attire chaque année plus de 12 000 jeunes lycéens des classes de 1^{ère} et de terminale qui viennent prendre des repères pour leurs études et leur métier à venir en présence de professionnels qui témoignent de leur parcours et leur dispensent des conseils.

35.000 €

DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 février 2007

LE MAIRE,